

## 9 FÉVRIER 2016

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, MRC des Jardins de Napierville, tenue au centre communautaire, située au 119, Renaud, à Saint-Jacques-le-Mineur mardi le 9 février 2016

Étaient présents les membres du Conseil suivants :

Madame Christiane Potvin, au poste No. 1.  
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,  
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4,  
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5.

Était absent :

Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse-suppléante, ouvre la séance et la préside.

Monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général/secrétaire-trésorier est aussi présent et agit comme secrétaire.

### Ouverture de la séance

Madame Mélanie-Jo Lacerte informe l'assistance que la séance ordinaire est ouverte à 19h00.

Environ treize (13) personnes étaient présentes dans la salle.

### 2016-02-23 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver l'ordre du jour en laissant le point *varia* ouvert à toute question d'intérêt public, à savoir :

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et présence des membres du Conseil;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Résolution adoptant le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2016;
4. Adoption des comptes à payer;
5. Rapport de la coordonnatrice en aménagement et inspection;
  - 5.1 Rapport 3RV-E 2015 - Ordures ménagères;
  - 5.2 Résolution approuvant la demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal semi-détaché au 1158-1160, rue des Meuniers (lots 5 645 697 et 5 645 696) (règlement 8002-2014);
  - 5.3 Résolution approuvant la demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal style cottage au 1104, rue des Meuniers (lot 5 645 623) (règlement 8002-2014);
  - 5.4 Résolution approuvant la demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal semi-détaché au 1146-1148, rue des Meuniers (lots 5 645 703 et 5 645 702) (règlement 8002-2014);
  - 5.5 Résolution approuvant le nouveau modèle de porte de garage pour les maisons situées à l'intérieur du PIIA numéro 8002-2014;
  - 5.6
6. Résolution accusant réception de la déclaration d'intérêts pécuniaires du membre du Conseil au siège No. 3;

## 9 FÉVRIER 2016

7. Informations sur le SSI de Saint-Jacques-le-Mineur;
8. Informations de l'Association récréative et culturelle de Saint-Jacques-le-Mineur;
9. Informations concernant la bibliothèque municipale;
  - a) Résolution approuvant la nomination du ou de la représentante désigné (e) pour le Réseau Biblio;
10. Informations aux citoyens de Madame la mairesse
11. Période de questions.

---

### RÉSOLUTIONS

12. Résolution approuvant l'entente de service 2016 pour l'entretien des lampadaires de rue et des bâtiments municipaux déposée par l'entreprise;
13. Résolution approuvant la Convention d'aide financière 2015-2016 – Programme de soutien aux politiques familiales municipales;
14. Résolution approuvant la demande d'autorisation de passage de La Boucle édition 2016;
15. Résolution approuvant la demande de droit de passage – La Boucle du Grand défi Pierre-Lavoie;
16. Résolution approuvant la formation d'un comité pour l'organisation du défi cycliste La Boucle du Grand défi Pierre-Lavoie;
17. Résolution approuvant la nomination de répondant(s) municipaux pour l'évènement cycliste La Boucle/Grand défi Pierre Lavoie;
18. Résolution approuvant que Jean-Pierre Cayer, directeur général, soit l'agent valideur afin de faire entériner les rapports des données de SIMO avant de les transmettre au MDDELCC;
19. Résolution approuvant le projet de règlement 2016-339, relatif au règlement décrétant un emprunt pour l'achat d'un immeuble sis sur le lot ;
20. Résolution approuvant la demande de paiement à l'entreprise Bricon, d'un montant de 4 801,24\$, représentant 10% d'administration et profit sur le montant approuvé de 48 012,38 \$;
21. Résolution approuvant un montant forfaitaire de 10 000 \$, pour l'année 2016, pour les services ponctuels d'ingénierie;
  
23. Résolution approuvant l'option No.3 de l'entreprise Automatisation JRT inc, relativement à l'achat et la supervision à distance des systèmes hydriques d'aqueduc municipal;
24. Résolution approuvant l'avis d'imposition de réserve amendé pour fins de réserve foncière des lots 2 710 922, 2 711 466, appartenant à l'entreprise Réal Landry inc.;
25. Résolution approuvant la vente des bancs restants de l'ancienne église;
26. Résolution approuvant le choix d'une entreprise en entretien électrique pour la municipalité;
27. Résolution approuvant l'adhésion de la municipalité auprès de l'entreprise Costco pour l'acquisition d'une carte de membre et l'adhésion à pour une carte de crédit nécessaire pour différents achats et particulièrement des produits nettoyants;
28. Résolution approuvant le lancement d'un appel d'offres pour le fauchage des abords de routes municipales;
29. Résolution approuvant la tenue d'une séance spéciale qui se tiendra le 24 février 2016 afin d'adopter l'offre d'une institution financière pour les règlements d'emprunt 2009-225 et 2010-232, 2013-290, 2012-266, 2013-290 et 2012-266 qui sera effectif le 9 mars 2016;
30. Résolution approuvant la fourniture du terrain municipal, à l'intersection de la rue Saint-Marc et Renaud, pour l'implantation des nouveaux casiers postaux;
31. Résolution approuvant l'identification des priorités d'actions 2016-2017 pour la Sûreté du Québec;
32. Varia;
33. 2<sup>ème</sup> période de questions.
34. Clôture de la séance et. prochaine rencontre (08-03-2016);

∞ ADOPTÉ ∞

**2016-02-24 - Résolution adoptant le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2016**

## 9 FÉVRIER 2016

Les membres du Conseil, ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 12 janvier 2016, plus de 24 heures avant la présente assemblée, il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, de dispenser le directeur général/secrétaire-trésorier d'en faire la lecture et d'approuver le procès-verbal, tel que présenté et rédigé, de la séance ordinaire du 12 janvier 2016.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### 2016-02-25 - Adoption des comptes à payer

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, que les comptes à payer du mois janvier 2016, sur la liste préparée à cet effet, soient adoptés tels que présentés.

Le total des comptes à payer de janvier 2016 à même le fonds général est de 170 912.46 \$.

Le total des comptes à payer en immobilisations est de 0.00 \$.

Le total des paies de janvier 2016 : 50 725.60 \$.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

Le directeur général/secrétaire-trésorier certifie qu'il y a les fonds nécessaires afin de défrayer les présentes dépenses

---

Jean-Pierre Cayer, directeur général et secrétaire-trésorier

### 2016-02-26 - Résolution accusant réception du rapport 3RV-E 2015 - Ordures ménagères

## 9 FÉVRIER 2016

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'accuser réception du rapport 3RV-E 2015 - Ordures ménagères.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-27 - Résolution approuvant la demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal semi-détaché au 1158-1160, rue des Meuniers (lots 5 645 697 et 5 645 696) (règlement 8002-2014)**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal semi-détaché au 1158-1160, rue des Meuniers (lots 5 645 697 et 5 645 696) (règlement 8002-2014)

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-28 - Résolution approuvant la demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal style cottage au 1104, rue des Meuniers (lot 5 645 623) (règlement 8002-2014)**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal style cottage au 1104, rue des Meuniers (lot 5 645 623) (règlement 8002-2014).

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	

## 9 FÉVRIER 2016

Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-29 - Résolution approuvant la demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal semi-détaché au 1146-1148, rue des Meuniers (lots 5 645 703 et 5 645 702) (règlement 8002-2014)**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la demande de PIIA concernant la construction d'un bâtiment principal semi-détaché au 1146-1148, rue des Meuniers (lots 5 645 703 et 5 645 702) (règlement 8002-2014)

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-30 - Résolution approuvant le nouveau modèle de porte de garage pour les maisons situées à l'intérieur du PIIA numéro 8002-2014**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver le nouveau modèle de porte de garage pour les maisons situées à l'intérieur du PIIA numéro 8002-2014.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-32 - Résolution accusant réception de la déclaration d'intérêts pécuniaires du membre du Conseil au siège No. 3**

## 9 FÉVRIER 2016

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'accuser réception de la déclaration d'intérêts pécuniaires du membre du Conseil au siège No. 3.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **Point 7 - Informations du SSI Caserne 33**

Aucun sujet.

### **Point 8- Informations de l'Association récréative et culturelle de Saint-Jacques-le-Mineur**

- Inscription au soccer;
- Conférence du CLSC sur les proches-aidants.

### **Point 9 - Informations concernant la bibliothèque municipale**

#### **2016-02-33 - Résolution approuvant la nomination du ou de la représentant(e) désigné (e) pour le Réseau Biblio**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la nomination de Madame Christiane Potvin représentante désignée pour le Réseau Biblio.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **Point 10- Informations aux citoyens de Madame la mairesse.**

### **Point 11- 1<sup>ère</sup> Période de questions - 19h09**

Point 5.5.

Fin de la période de questions 19h010.

## 9 FÉVRIER 2016

### 2016-02-34 - Résolution approuvant l'entente de service 2016 pour l'entretien des lampadaires de rue et des bâtiments municipaux déposée par l'entreprise

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver l'entente de service 2016 pour l'entretien des lampadaires de rue et des bâtiments municipaux déposée par l'entreprise Frédette & Fils.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### 2016-02-35 - Résolution approuvant la Convention d'aide financière 2015-2016 - Programme de soutien aux politiques familiales municipales

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la Municipalité Saint-Jacques-le-Mineur a présenté en 2014-2015 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

ATTENDU QUE la Municipalité Saint-Jacques-le-Mineur désire toujours participer au Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'autoriser Monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général/secrétaire-trésorier, à signer au nom de la Municipalité Saint-Jacques-le-Mineur, tous les documents relatifs au projet présenté en 2014-2015 dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	

## 9 FÉVRIER 2016

Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-36 - Résolution approuvant la demande d'autorisation de passage de La Boucle édition 2016**

CONSIDÉRANT que La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie sera de passage dans la municipalité le samedi 18 juin 2016 ;

CONSIDÉRANT que le Grand défi Pierre Lavoie est un organisme sans but lucratif qui a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie ;

CONSIDÉRANT que la sécurité des participants, des bénévoles, des spectateurs et des automobilistes est l'élément primordial de cette activité ;

CONSIDÉRANT que certaines routes devront être fermées de manière temporaire pendant le passage du peloton cycliste et que la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur en fait partie ;

En conséquence :

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, que le Conseil municipal autorise le passage des cyclistes de La Boucle sur nos routes prévu dans le tracé déposé.

Que la municipalité collabore à l'activité en fournissant les bénévoles et les barrières nécessaires pour assurer la fermeture de rues de manière temporaire.

Que la municipalité publicise l'activité et invite ses résidents à se joindre à l'événement.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-37 - Résolution approuvant la formation d'un comité pour l'organisation du défi cycliste La Boucle du Grand défi Pierre-Lavoie**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la formation d'un comité



## 9 FÉVRIER 2016

pour l'organisation du défi cycliste La Boucle du Grand défi Pierre-Lavoie, qui sera de passage sur le territoire de la Municipalité Saint-Jacques-le-Mineur le 18 juin 2016.

Les représentants sont :

- Jean-Pierre Cayer, directeur général,
- Geneviève Hébert, coordonnatrice en loisirs,
- Kevin Henderson, directeur du SSI Caserne 33,
- Marc Bouteilles, responsable des infrastructures et de la circulation,

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-38 - Résolution approuvant la nomination de répondant(s) municipaux pour l'évènement cycliste La Boucle/Grand défi Pierre Lavoie**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver la nomination de répondant(s) municipaux pour l'évènement cycliste La Boucle/Grand défi Pierre Lavoie, qui seront Monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général et Madame Geneviève Hébert, coordonnatrice en loisirs.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-39 - Résolution approuvant que Jean-Pierre Cayer, directeur général, soit l'agent valideur afin de faire entériner les rapports des données de SIMO avant de les transmettre au MDDELCC**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver que Jean-Pierre Cayer, directeur général, soit l'agent valideur afin de faire entériner les

## 9 FÉVRIER 2016

rappports des données de SIMO avant de les transmettre au MDDELCC.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-40 - Résolution approuvant le projet de règlement 2016-339, relatif au règlement décrétant un emprunt pour l'achat d'un immeuble sis sur le lot 2 710 981**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver le projet de règlement 2016-339, relatif au règlement décrétant un emprunt pour l'achat d'un immeuble sis sur le lot 2 710 981, qui se décrit comme suit :

#### **Municipalité Saint-Jacques-le-Mineur** **Règlement 2016-339**

Règlement numéro 2016-339 décrétant une dépense de 260 000 \$ et un emprunt de 260 000 \$ pour l'achat d'un immeuble sis sur le lot 2 710 981.

ATTENDU que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2 octobre 2015;

Le conseil décrète ce qui suit :

ARTICLE 1. Le conseil est autorisé à acquérir l'immeuble sis au 95, Principale, lot 2 710 981 \$, dont l'offre détaillée préparée par le courtier immobilier Re/max du Haut Richelieu inc., en date du 24 novembre 2015, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ».

ARTICLE 2. Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 260 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 260 000 \$ sur une période de 25 ans.

ARTICLE 4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

## 9 FÉVRIER 2016

ARTICLE 5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Madame Mélanie Jo Lacerte, mairesse-suppléante

Monsieur Jean-Pierre Cayer, directeur général/secrétaire-trésorier

Avis de motion donné le 2 octobre 2015

Adoption du projet de règlement le 9 février 2016

Tenue du registre référendaire le

Adoption le

Adoption par le MAMOT le

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

**2016-02-41 - Résolution approuvant la demande de paiement à l'entreprise Bricon, d'un montant de 4 801,24\$, représentant 10% d'administration et profit sur le montant approuvé de 48 012,38 \$**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver la demande de paiement à l'entreprise Bricon, d'un montant de 4 801,24\$, représentant 10% d'administration et profit sur le montant approuvé de 48 012,38 \$.

Le résultat du vote était le suivant :

## 9 FÉVRIER 2016

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-42 - Résolution approuvant un montant forfaitaire de 10 000 \$, pour l'année 2016, pour les services ponctuels d'ingénierie**

Il est proposé, appuyé et il est résolu MAJORITAIREMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver un montant forfaitaire de 10 000 \$, pour l'année 2016, pour les services ponctuels d'ingénierie.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,		X
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	<u>3</u>	<u>1</u>

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-43 - Résolution approuvant l'option No.3 de l'entreprise Automatisation JRT inc, relativement à l'achat et la supervision à distance des systèmes hydriques d'aqueduc municipal**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents, d'approuver l'option No.3 de l'entreprise Automatisation JRT inc, relativement à l'achat et la supervision à distance des systèmes hydriques d'aqueduc municipal,

#### **Option #3**

STATION OPÉRATEUR SCADA:

- Ordinateur complet et de capacité requise pour le système de gestion;
- Système de gestion Multipli-Cité;
- Système de transmission d'alarme par SMS Multipli-Com;
- Système de sauvegarde de données et de rapports automatisées;
- Installation complet, programmation, configuration et mise en route;
- Nombre d'usagé illimité.

Le tout pour la somme de :

..... \$ 6 000.00 CAD

MAIN D'OUVRE SUR PLACE :

- INSTALLATION ET CONFIGURATION SUR PLACE
- TESTS ET FORMATION SUR PLACE

## 9 FÉVRIER 2016

### · FRAIS DE DÉPLACEMENT ET SUBSISTANCE

Le tout pour la somme de :

..... \$ 1 200.00 CAD

Pour un total de :

..... \$ 7 200.00 CAD

Logiciel de supervision / télégestion Multipli-Cité :

Ce contrôle permettra de centraliser les informations de tous les postes de la municipalité afin de pouvoir, archiver, consulter, porter des actions à distance et produire des rapports;

Le système de télégestion permet aux utilisateurs de visionner, modifier et contrôler localement et à distance les points suivants :

- Représentations interactives montrant les principales composantes du réseau hydrique municipal ;
- Des historiques de tous les événements ;
- Des rapports statistiques de toutes les données ;
- Des courbes de tendance des différents signaux ;
- Des listes d'appels hiérarchisées pour le personnel de maintenance ;
- Contrôle des équipements désirés à distance;
- La possibilité pour le personnel de maintenance de surveiller et contrôler le réseau à domicile.
- Gestion des consignes d'alarmes ;
- Etc.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-44- Résolution approuvant l'avis d'imposition de réserve amendé pour fins de réserve foncière des lots 2 710 922, 2 711 466, appartenant à l'entreprise Réal Landry inc**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver l'avis d'imposition de réserve amendé pour fins de réserve foncière des lots 2 710 922, 2 711 466, appartenant à l'entreprise Réal Landry inc., pour une période de deux ans.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	

## 9 FÉVRIER 2016

Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-45 - Résolution approuvant la vente des bancs restants de l'ancienne église**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver la vente des bancs restants de l'ancienne église, en les publiant dans un prochain Jacqueminois au coût déjà proposé lors de la première vente.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-46 - Résolution approuvant l'adhésion de la municipalité auprès de l'entreprise Costco pour l'acquisition d'une carte de membre et l'adhésion à pour une carte de crédit nécessaire pour différents achats et particulièrement des produits nettoyeurs**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver l'adhésion de trois (3) employés de la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur auprès de l'entreprise Costco pour l'acquisition de cartes de membre et l'adhésion à pour une carte de crédit nécessaire pour différents achats et particulièrement des produits nettoyeurs.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	<u>4</u>	

∞ ADOPTÉ ∞

## 9 FÉVRIER 2016

### 2016-02-47 - Résolution approuvant le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour le fauchage des abords de routes municipales

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour le fauchage des abords de routes municipales.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### 2016-02-48 - Résolution approuvant la tenue d'une séance spéciale qui se tiendra le 24 février 2016 afin d'adopter l'offre d'une institution financière pour les règlements d'emprunt 2009-225 et 2010-232, 2013-290, 2012-266, 2013-290 et 2012-266 qui sera effectif le 9 mars 2016.

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver la tenue d'une séance spéciale qui se tiendra le 24 février 2016 afin d'adopter l'offre d'une institution financière pour les règlements d'emprunt 2009-225 et 2010-232, 2013-290, 2012-266, 2013-290 et 2012-266 qui sera effectif le 9 mars 2016.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### 2016-02-49 - Résolution approuvant la fourniture du terrain municipal, à l'intersection de la rue Saint-Marc et Renaud, pour l'implantation des nouveaux casiers postaux

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents,

Que la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur approuve la fourniture du terrain municipal, à Postes Canada, pour l'implantation

## 9 FÉVRIER 2016

des nouveaux casiers postaux, à l'intersection de la rue Saint-Marc et Renaud d'une superficie de ;

Que la Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur s'engage à procéder à l'aménagement du stationnement et à l'approche sécuritaire des casiers postaux.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **2016-02-50 - Résolution approuvant l'identification des priorités d'actions 2016-2017 pour la Sûreté du Québec**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT, par les membres du Conseil présents d'approuver l'identification des priorités d'actions 2016-2017 pour la Sûreté du Québec, qui seraient les problématiques de sécurité routières et le parrainage.

Le résultat du vote était le suivant :

Membres du Conseil	Pour	Contre
Madame Christiane Potvin, au poste No 1	X	
Madame Marie-Ève Boutin, au poste No.3,	X	
Monsieur Pierre Labelle, au poste No. 4	X	
Monsieur Guy Ducap, au poste No. 5	X	
Madame Mélanie-Jo Lacerte, mairesse suppléante		
<b>Total</b>	4	

∞ ADOPTÉ ∞

### **Point 33- 2e Période de questions 19h14**

- Point 19;
- Point 30;
- Point 20;
- Point 23.

Fin de la période de questions. 19h31.

### **2016-02-51 - Clôture de la séance**

Il est proposé, appuyé et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, que les sujets prévus à l'ordre du jour présenté étant tous épuisés, la séance est close. 19h31.



**9 FÉVRIER 2016**

---

Mélanie-Jo Lacerte, mairesse-suppléante

---

Jean-Pierre Cayer, dir, gén./sec.-trés.

✂